

# Manche. Trois hommes interpellés pour trafic de stupéfiants

Le 20 décembre 2022 à 14h00



Le trafic portait non seulement sur du cannabis, mais aussi sur de la cocaïne et de l'héroïne. - illustration

**Vendredi 17 décembre 2022, trois hommes de 19, 23 et 25 ans accusés de trafic de stupéfiants devant le tribunal correctionnel de Coutances ont demandé un délai pour préparer leur défense. Ils attendront en prison le 3 mars pour être jugés.**

Vendredi 17 décembre, trois hommes de 19, 23 et 25 ans ont été présentés devant le tribunal correctionnel de Coutances selon la procédure de comparution immédiate. Il leur est reproché un trafic de stupéfiants à Fougères et dans la Manche. Les trois hommes demandent un délai pour préparer leur défense, comme il est de droit. Sur instruction de leur avocat, ils demandent un délai long, c'est-à-dire supérieur à deux mois. Il n'est pas certain qu'ils aient pris en compte tous les enjeux de cette demande. En attendant la date de leur procès, le parquet demande une détention provisoire afin d'éviter des concertations ou des pressions sur des témoins. La date est fixée au 3 mars 2023. Un des prévenus se rend compte qu'il passera les fêtes de fin d'année en prison en s'en trouvant fort dépité. Le plus âgé, qui habite Granville, manifeste sa mauvaise humeur envers son neveu de 19 ans : *"Je n'ai rien à voir avec ce trafic, tout ça c'est à cause de mon petit neveu !"* C'est pourtant lui qui a déjà un casier et qui est poursuivi pour trafic en récidive. Les trois hommes sont incarcérés dans trois prisons différentes.